



PROJET ÉDUCATIF DES ECOLES COMMUNALES FRANCOPHONES DE WOLUWE-SAINT-PIERRE

Article 1

Dans les établissements d'enseignement francophone organisés par la commune, les faits sont exposés et commentés que ce soit oralement ou par écrit, avec la plus grande objectivité possible, la vérité est recherchée avec une constante honnêteté intellectuelle, la diversité des idées est acceptée, l'esprit de tolérance est développé et chacun est préparé à son rôle de citoyen responsable dans une société pluraliste

Article 2

Les écoles francophones de la commune éduquent les élèves qui leur sont confiés au respect des libertés et des droits fondamentaux tels que définis par la Constitution, la déclaration universelle des droits de l'homme et les conventions internationales relatives aux droits de l'homme et de l'enfant qui s'imposent à notre pays.

Elles ne privilégient aucune doctrine relative à ces valeurs. Elles ne s'interdisent l'étude d'aucun champ du savoir. Elles ont pour devoir de transmettre à l'élève les connaissances et les méthodes qui lui permettent d'exercer librement ses choix. Elles respectent la liberté de conscience des élèves.

Article 3

Les élèves y sont entraînés graduellement à la recherche personnelle. Ils sont motivés à développer leurs connaissances raisonnées et objectives et à exercer leur esprit critique.

Les écoles francophones de la commune garantissent à l'élève, eu égard à son degré de maturité, le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question d'intérêt scolaire ou relative aux droits de l'homme.

Ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées par tout moyen du choix de l'élève, à la seule condition que soient sauvegardés les droits de l'homme, la réputation d'autrui, la sécurité nationale, l'ordre public, la santé et la moralité publiques, et que soit respecté le règlement intérieur de l'établissement.

La liberté de manifester sa religion ou ses convictions et la liberté d'association et de réunion sont soumises aux mêmes conditions.

Article 4

Sans préjudice de l'application des dispositions de l'article 2, le personnel de l'enseignement forme les élèves à reconnaître la pluralité des valeurs qui constituent l'humanisme contemporain. En ce sens, il fournit aux élèves les éléments d'information qui contribuent au développement libre et graduel de leur personnalité et qui leur permettent de comprendre les options différentes ou divergentes qui constituent l'opinion.

Il traite les justifications politiques, philosophiques et doctrinales des faits, en exposant la diversité des motivations.

Il traite les questions qui touchent la vie intérieure, les croyances, les convictions politiques ou philosophiques, les options religieuses de l'homme, en des termes qui ne peuvent froisser les opinions et les sentiments d'aucun des élèves

Devant les élèves, il s'abstient de toute attitude et de tout propos partisans dans les problèmes idéologiques, moraux ou sociaux, qui sont d'actualité et divisent l'opinion publique : de même, il refuse de témoigner en faveur d'un système philosophique ou politique, quel qu'il soit et, en dehors des cours visés à l'article 5, il s'abstient de même de témoigner en faveur d'un système religieux. De la même manière, il veille à ce que sous son autorité ne se développe ni le prosélytisme religieux ou philosophique, ni le militantisme politique organisés par ou pour les élèves

Article 5

Les titulaires des cours de religions reconnues et de morale inspirée par ces religions, ainsi que les titulaires des cours de morale inspirée par l'esprit du libre examen, s'abstiennent de dénigrer les positions exprimées dans les cours parallèles

Les cours visés à l'alinéa précédent, là où ils sont légalement organisés, le sont sur un pied d'égalité. Ils sont offerts au libre choix des parents ou des étudiants. Leur fréquentation est obligatoire.

Par ordonnance .
Le Secrétaire communal,

Georges MATHOT

Pour le Bourgmestre :
L'Echevin de l'Enseignement,

Serge de PATOUL

- un enseignement du néerlandais en immersion linguistique dès la 3^{ème} année maternelle à l'école du Centre ;
- des activités psychomotrices, d'éducation physique et sportive dans le cadre des cours et en dehors de ceux-ci;
- des ateliers d'expression et de créativité dans l'horaire scolaire et en dehors de celui-ci ;
- des activités et projets particuliers (classes vertes, classes de neige, excursions, visites d'exposition, animations culturelles, journées sportives, rencontres sportives inter écoles, etc.) ;
- la commune met à la disposition des élèves des équipements éducatifs de qualité (ateliers informatiques, laboratoires de langues, salles de gymnastique, piscine olympique, etc.) ;
- un accueil de qualité des enfants et de leurs parents ;
- l'organisation d'une garderie le matin dès 7 h 30, le midi et le soir jusqu'à 18 h 30, le mercredi après-midi avec la possibilité de prendre un potage et/ou un repas chaud ;
- l'organisation d'une étude surveillée en fin de journée.

Le Centre Scolaire Eddy MERCKX offre aux adolescents :

Dans son entité ICMES :

- un cycle d'enseignement secondaire inférieur en continuité avec les choix pédagogiques de l'école fondamentale ;
- une section technique de transition en sciences économiques appliquées dont les débouchés essentiels sont les études supérieures de type court (baccalauréat)) ou de type long, en sciences économiques ou en langues (maîtrise universitaire).
- une section technique de qualification agent d'éducation permettant d'obtenir le certificat de fin d'études secondaires supérieures (C.E.S S) et un certificat de qualification ouvrant l'accès à la profession (CQ6), dans des secteurs variés comme : l'aide à la jeunesse et la protection judiciaire, l'aide aux personnes handicapées, l'aide aux jeunes en difficulté; dans les domaines de la santé mentale et physique, le socio-culturel, la petite enfance, le milieu scolaire, le troisième âge..
- une section professionnelle « travaux de bureau – auxiliaire administratif et d'accueil » permettant, au terme de la 7^{ème} année, d'obtenir un certificat de fin d'études secondaires supérieures ;

Dans son entité ITSSEP :

- une orientation éducation physique, plus communément appelée « humanités sportives », organisant une section de transition, délivrant le Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (C.E.S.S.) Celui-ci permet la poursuite d'études supérieures (type court ou type long), en sciences de la motricité, éducation physique ou kinésithérapie, principalement
- une section de qualification « animateur » permet d'obtenir un certificat de fin d'études secondaires supérieures (C.E.S.S.) et un certificat de qualification, accès à l'exercice d'un métier (CQ6) dans les secteurs sociaux, socio-culturels, d'éducation permanente ou d'insertion professionnelle

Le Projet Pédagogique de la Commune de Woluwe-Saint-Pierre

Le projet pédagogique est, dans le respect du projet éducatif, l'expression des objectifs pédagogiques et des grands choix des méthodes utilisées pour tenter d'atteindre ceux-ci. La commune de Woluwe-Saint-Pierre se réfère au Décret relatif à la promotion de l'Ecole de la réussite dans l'enseignement fondamental du 14.03.1995 (M.B. du 17-08-1995) et au " Décret-missions " du 24 07 1997.

Un projet communal pour une école de la réussite

Apparaissent comme vecteurs importants de l'école de la réussite .

- **une école qui favorise l'intégration de tous** les enfants et adolescents dans la vie scolaire et sociale, quelles que soient les origines sociales et culturelles de chacun ;
- **une école qui favorise l'autonomie** de l'enfant L'école communale vise à développer la capacité à agir seul, à acquérir des initiatives, à maîtriser un certain nombre d'outils mais aussi à apprendre et à améliorer la vie en société ,
- **une école qui permette à chacun de comprendre l'intérêt du savoir.** On n'apprend bien qu'à partir du moment où apparaît l'utilité d'augmenter ses connaissances et ainsi être apte à apprendre toute sa vie ,
- **une école qui permette à chacun, tout au long de la scolarité, d'acquérir les compétences l'autorisant, en fonction de ses choix, à s'intégrer aux différents niveaux d'enseignement** qui leur sont offerts **ou à la vie professionnelle** ;
- **une école qui prône la pratique d'une approche individualisée** pour atteindre un dénominateur commun exigé par les socles de compétences ;
- **une école qui mette l'accent sur l'évaluation continue des compétences** (évaluation formative) qui développe petit à petit les capacités d'auto évaluation et d'auto correction dans des limites fixées par les équipes éducatives ;
- **une école qui construise une pédagogie fonctionnelle** (par projet) qui permette une maturation progressive des acquis, qui respecte les règles fondamentales du développement humain ;
- **une école qui encourage le travail en groupes** et le développement des attitudes coopératives et démocratiques ,
- **une école qui développe un climat relationnel chaleureux** où chacun trouve l'atmosphère qui lui permette de développer ses qualités et de s'épanouir ;
- **une école où les enseignants se sentent personnellement concernés** par la réussite de leurs élèves et se remettent continuellement en question ,
- **une école où les enseignants cherchent à communiquer leur enthousiasme** et désirent le partager avec leurs élèves ,
- **une école où l'on cherche à s'intégrer dans un contexte éducatif plus large** qui veille à mettre tous les jeunes au contact des situations sociales, économiques, intellectuelles et culturelles de notre temps ;
- **une école qui respecte les règles fondamentales du fonctionnement humain** afin de mieux gérer les rythmes différents d'acquisition de chacun.

Sur le plan des méthodes, l'enseignement communal privilégie selon l'âge des jeunes auxquels il s'adresse :

- **une pédagogie qui accorde une attention toute particulière** aux apprentissages de base Nous inspirant du projet pédagogique du Conseil de l'enseignement des Communes et des Provinces, nous prôtons la création .
 - d'outils pour optimiser les compétences en savoir lire, savoir écrire, savoir parler, savoir écouter dans des contextes variés de communication, sources de plaisir, de créativité et d'activité de structuration et de mémorisation ;
 - d'outils de mathématiques et de sciences susceptibles d'amener les élèves à résoudre de véritables situations problèmes ;
 - d'outils à proposer à l'élève, construits avec lui, pour l'aider à structurer le temps ou l'espace et à découvrir son environnement dans ses dimensions locale, régionale, nationale et européenne ;
 - de référentiels construits avec l'élève pour gérer avec lui ses savoirs et savoir-faire de manière autonome.
- Nous prôtons .
 - l'étude du néerlandais en primaire et, en secondaire, de langues autres que le français qui renforceront les compétences de communication ,
 - une pratique régulière de la psychomotricité et de l'éducation physique et sportive dans un souci de développement harmonieux
- **une pédagogie qui accepte les erreurs** et permet d'exploiter celles-ci pour construire des savoirs ;
- **une pédagogie qui lance des défis** car chaque apprentissage suppose un nouvel obstacle à surmonter ,
- **une pédagogie qui respecte la continuité** des apprentissages du maternel au primaire, du primaire au secondaire ;

- **une pédagogie qui**, tout en utilisant l'évaluation continue des compétences comme moyen de pilotage des apprentissages, organise des évaluations certificatives en fin de cycle avec un souci d'intégration harmonieuse dans le cycle suivant ;
 - **une pédagogie qui** favorise l'autonomie de l'étudiant ;
 - **une pédagogie qui** doit faire prendre conscience que des comportements et attitudes nouvelles doivent progressivement s'installer et se développer
- Parmi ceux-ci :
- stimuler les initiatives et le sens des responsabilités de l'élève,
 - amener chacun à exploiter au mieux ses richesses personnelles,
 - analyser les résultats de l'élève Que les réussites soient encouragées et que les erreurs soient analysées afin d'être dépassées,
 - utiliser toutes les techniques d'expression à maîtriser dans une société en perpétuelle mutation,
 - favoriser l'analyse et l'exploitation de situations concrètes,
 - éduquer à la solidarité sociale tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement scolaire,
 - faire participer les élèves à l'élaboration et à la réalisation de projets,
 - amener les jeunes à s'exprimer avec franchise et sans agressivité, à assumer la responsabilité de leurs actes ,
- **une pédagogie qui** a pour objectif de lutter contre l'échec scolaire en utilisant entre autres la remédiation, le tutorat, le travail en équipe, la participation à la gestion de l'école, les échanges inter-classes, les auto-évaluations, les services de prévention et de guidance du centre PMS et de la cellule de prévention communale...;
 - **une pédagogie qui** donne le goût de l'effort et de sa nécessaire continuité ;
 - **une pédagogie qui** permette au terme des études de disposer d'une compétence globale faite de savoirs, de savoir faire et de savoir-être.

Le projet pédagogique s'inspire de la mission de service public offerte par la commune. Le projet spécifique de chaque établissement en est l'expression adaptée aux conditions particulières que peuvent constituer l'environnement social, culturel et les infrastructures. La commune, expression d'une volonté populaire est proche de ses habitants Son enseignement se veut proche de ceux-ci.

Collaboration - Concertation

Les écoles communales fonctionnent en collaboration étroite avec les différents services communaux. Ceux-ci apportent, quand cela leur est demandé, l'aide de la commune dans la réalisation de divers projets.

Le travail en équipe et la concertation entre enseignants et directions sont régulièrement organisés. Ils permettent de réaliser des projets communs et de garantir la cohérence des projets éducatifs et pédagogiques.

Des conseils de classe et des conseils d'école sont organisés avec les élèves. Ils sont l'occasion de sensibiliser enfants et adolescents à la démarche citoyenne.

Un conseil de participation est organisé dans chaque école Il réunit direction, pouvoir organisateur, enseignants, parents, personnel administratif, technique et des représentants de l'environnement social, culturel et économique.

L'offre d'enseignement

La commune de Woluwe-Saint-Pierre organise un enseignement maternel et primaire, un enseignement spécial et un enseignement secondaire

Au niveau fondamental, les écoles dispersées dans les quatre grands quartiers de l'entité accueillent les enfants à partir de 2 ans et demi jusqu'à la fin du cycle primaire. Ce sont :

- l'école du Centre, sections maternelle et primaire, avenue Charles Thielemans, 28-30
- l'école de Stockel, sections maternelle et primaire, rue Vandermaelen, 61
- l'école de Joli-Bois, section maternelle, Val des Epinettes, 13 section primaire, Val des Epinettes, 3
- l'école du Chant d'Oiseau, sections maternelle et primaire avenue des Eperviers, 62
- l'école de Joli-Bois - Enseignement spécialisé (type 8) Val des Epinettes 5

Ces écoles offrent du début de la maternelle à la fin du primaire :

- un enseignement qui accorde une attention particulière aux apprentissages de base en concordance avec les programmes de la Communauté Française, sans négliger les activités d'éveil, créatives, l'épanouissement physique, l'éducation à la citoyenneté et à la formation morale ,
- le choix d'un cours philosophique (religion catholique, morale non confessionnelle, religion protestante, israélite, islamique ou orthodoxe) ;
- le cours de néerlandais à partir de la 2^{ème} année primaire dans l'enseignement ordinaire ;

- un enseignement du néerlandais en immersion linguistique dès la 3^{ème} année maternelle à l'école du Centre ,
- des activités psychomotrices, d'éducation physique et sportive dans le cadre des cours et en dehors de ceux-ci,
- des ateliers d'expression et de créativité dans l'horaire scolaire et en dehors de celui-ci ,
- des activités et projets particuliers (classes vertes, classes de neige, excursions, visites d'exposition, animations culturelles, journées sportives, rencontres sportives inter écoles, etc.) ,
- la commune met à la disposition des élèves des équipements éducatifs de qualité (ateliers informatiques, laboratoires de langues, salles de gymnastique, piscine olympique, etc.) ,
- un accueil de qualité des enfants et de leurs parents ,
- l'organisation d'une garderie le matin dès 7 h 30, le midi et le soir jusqu'à 18 h 30, le mercredi après-midi avec la possibilité de prendre un potage et/ou un repas chaud ,
- l'organisation d'une étude surveillée en fin de journée

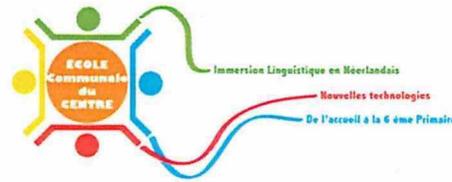
Le Centre Scolaire Eddy MERCKX offre aux adolescents .

Dans son entité ICMES

- un cycle d'enseignement secondaire inférieur en continuité avec les choix pédagogiques de l'école fondamentale ;
- une section technique de transition en sciences économiques appliquées dont les débouchés essentiels sont les études supérieures de type court (baccalauréat) ou de type long, en sciences économiques ou en langues (maîtrise universitaire).
- une section technique de qualification agent d'éducation permettant d'obtenir le certificat de fin d'études secondaires supérieures (C.E.S.S) et un certificat de qualification ouvrant l'accès à la profession (CQ6), dans des secteurs variés comme : l'aide à la jeunesse et la protection judiciaire, l'aide aux personnes handicapées, l'aide aux jeunes en difficulté; dans les domaines de la santé mentale et physique, le socio-culturel, la petite enfance, le milieu scolaire, le troisième âge
- une section professionnelle « travaux de bureau – auxiliaire administratif et d'accueil » permettant, au terme de la 7^{ème} année, d'obtenir un certificat de fin d'études secondaires supérieures ,

Dans son entité ITSSEP .

- une orientation éducation physique, plus communément appelée « humanités sportives », organisant une section de transition, délivrant le Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (C.E.S.S.). Celui-ci permet la poursuite d'études supérieures (type court ou type long), en sciences de la motricité, éducation physique ou kinésithérapie, principalement.
- une section de qualification « animateur » permet d'obtenir un certificat de fin d'études secondaires supérieures (C.E.S.S) et un certificat de qualification, accès à l'exercice d'un métier (CQ6) dans les secteurs sociaux, socio-culturels, d'éducation permanente ou d'insertion professionnelle



1. Cadre légal

« Le projet d'établissement est un outil pour atteindre les objectifs généraux et les objectifs particuliers du décret ainsi que les compétences et les savoirs requis ».

« Il définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du Pouvoir organisateur. »

Art. 67 Décret « Missions »

« Les projets éducatif et pédagogique élaborés par le pouvoir organisateur, la commune de Woluwe-Saint-Pierre, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs généraux suivants :

1° Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

2° Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute la vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle

3° Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures

4° Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale ».

Art. 6 Décret « Missions »

« L'enseignement maternel poursuit tous les objectifs généraux fixés à l'article 6 et vise particulièrement à

1° Développer la prise de conscience par l'enfant de ses potentialités propres et favoriser, à travers des activités créatrices, l'expression de soi

2° Développer la socialisation

3° Développer des apprentissages cognitifs, sociaux, affectifs et psychomoteurs

4° Déceler les difficultés et les handicaps des enfants et leur apporter les remédiations nécessaires ».

Art. 12 Décret « Missions »

Notre projet d'établissement a été élaboré par les enseignants et la direction de l'école, lors d'une journée de formation organisée par notre organe de représentation : le CECP, durant l'année scolaire 2014-2015, en cohérence avec les projets éducatif et pédagogique du Pouvoir Organisateur.

Il tient compte des élèves qui nous sont confiés ainsi que de l'environnement social, culturel et économique de l'école

Il est évalué tous les trois ans par l'équipe pédagogique et par le Conseil de Participation chargé de veiller à sa mise en œuvre et de proposer des adaptations.

Notre projet d'établissement est avant tout un outil qui souhaite :

- renseigner les parents sur la manière dont nous vivons ensemble notre école
- guider toute nouvelle personne qui désire rejoindre notre équipe



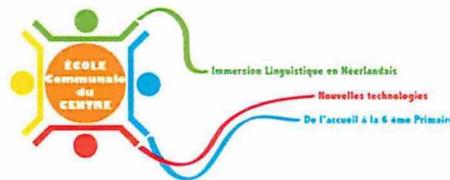
2. Notre école

L'école du Centre est une école fondamentale comprenant une section maternelle et une section primaire dépendant d'un pouvoir organisateur : l'administration communale de Woluwe-Saint-Pierre et étant subventionnée par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ancrée dans le quartier du Centre depuis 1900, nous accueillons un grand nombre d'enfants de la commune mais également de communes beaucoup plus éloignées attiré par notre projet d'enseignement en immersion en néerlandais. L'école du Centre dispose d'une petite infrastructure qui lui permet d'organiser un accueil chaleureux, familial et convivial favorisant les interactions entre tous les intervenants.

La section maternelle se trouvant au ré-de- chaussée du bâtiment se compose de 5 classes organisées en fonction du nombre d'inscriptions. Les enfants de 2,5ans sont accueillis tout au long de l'année scolaire. Les institutrices sont secondées dans leurs tâches quotidiennes par des aides maternelles attribuées en fonction du nombre d'élèves par classe. A partir de la 3^{ème} maternelle, tous les enfants inscrits dans l'école entament leur cursus scolaire en immersion linguistique en néerlandais à raison d'un mi-temps pédagogique (50% du temps des apprentissages en néerlandais, 50% du temps des apprentissages en français).

La section primaire se trouvant à l'étage du bâtiment se compose de 7 classes, la première année primaire étant scindée en deux groupes. Les titulaires sont en charge de leurs élèves pendant 2 ans afin de favoriser la continuité des apprentissages ainsi qu'une organisation harmonieuse de l'immersion.

Le service d'accueil du temps extra- scolaire est assuré par une équipe de 4 éducatrices et de membres de différentes ASBL.



3. Nos valeurs

« Tout le monde est un génie. Mais si on juge un poisson sur sa capacité à grimper à un arbre, il passera sa vie à croire qu'il est stupide. » – Albert Einstein

A l'école du Centre, il est indispensable que l'enfant trouve un climat chaleureux, dans lequel il se sentira attendu, accepté, compris, aidé et aimé tout en préservant sa personnalité.

Nous souhaitons :

- accompagner l'enfant dans la construction de ses savoirs et de ses compétences en donnant du sens aux apprentissages
- favoriser la curiosité, exercer son esprit critique et l'entraîner à exploiter ses possibilités
- amener chacun à donner le meilleur de lui-même, le faire évoluer dans ses comportements dans le respect de l'autre et des règles de vie en communauté

- **La démocratie**

Notre école est ouverte à tous, elle accorde une sollicitude équitable à tous les enfants. Elle développe une démocratie participative où tout acteur y compris l'enfant doit avoir son mot à dire sur ce qui le concerne dans le fonctionnement de l'école.

- **L'autonomie**

Les enseignants de notre école mettent en pratique des stratégies qui amènent l'enfant à grandir en étant acteur de sa formation et qui lui permettent d'évoluer dans un milieu stimulant. Cette valeur est intimement liée à la responsabilité et ne peut en être dissociée.

- **La responsabilité**

Notre école amène les enfants à devenir des citoyens responsables en favorisant l'apprentissage des responsabilités où chacun a des droits et aussi des devoirs.

Un cadre de règles est mis en place et évolue à mesure que l'enfant grandit.

▪ **La tolérance**

Notre école reconnaît le droit à la différence d'avis, d'idées, d'opinions, d'actions, de questionnements et de jugements de valeurs.

▪ **La solidarité**

Notre école s'engage à développer une pédagogie basée sur des activités et des stratégies d'apprentissage qui engendrent la coopération et la complémentarité en respectant les différences de chacun.

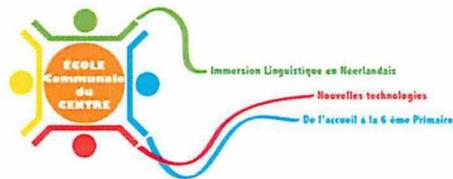
▪ **La congruence**

Toutes les personnes concernées par ce projet s'engagent à respecter les valeurs exprimées.

Outre le « Dire », c'est le « Faire ». Les actes doivent donc rejoindre les paroles. C'est une valeur qui englobe toutes les autres.

Pour construire ces valeurs au quotidien, notre école s'engage à mettre l'accent sur :

- l'accueil des enfants et des parents dans un climat de confiance
- l'accès à l'immersion ouvert à tous sans aucune sélection.
- une bonne communication au sein de l'équipe éducative et une coopération efficace.
- l'écoute des enfants.
- la pratique d'une discipline constructive et cohérente.
- le partage des responsabilités (cogestion des apprentissages, gestion de l'environnement, participation de l'enfant à l'élaboration du règlement d'ordre intérieur...).
- la mise en œuvre de conseils de classes pour mettre en place progressivement une socialisation coopérative.
- l'ouverture vers l'extérieur : faire appel à des personnes-ressources, découvrir l'environnement sportif et culturel (classes de dépaysement à partir de la première primaire en fonction des projets de classe , visites, enquêtes...), impliquer l'enfant dans l'élaboration de projets d'actions éducatives (spectacles, rénovation d'un site...) en lui apprenant à faire appel aux partenaires extérieurs si nécessaires.



4. Nos pratiques pédagogiques au quotidien

« Une personne qui n'a jamais commis d'erreurs n'a jamais tenté d'innover. » - Albert Einstein

1° Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

= Respect des droits de l'enfant

- en favorisant l'autonomie de chaque enfant (utilisation de référents construits par les enfants, utilisation de nouvelles technologies)*
- en tenant compte des rythmes de chaque enfant et en partant de ses représentations
- en harmonisant les transitions (passage maternelle/primaire et primaire/secondaire : notre valise nous accompagne en 1^{ère} primaire, organisation du cycle 5/8 ans, organisation d'une journée en 1^{ère} secondaire, dossier de l'élève de l'accueil à la 6^{ème} primaire)
- en favorisant l'auto-évaluation, l'évaluation diagnostique, formative et certificative*
- en utilisant l'erreur comme source de défis, d'ajustements et de dépassement de soi*

« T'es-tu bien amusé aujourd'hui à l'école ? »

« La connaissance s'acquiert par l'expérience, tout le reste n'est que de l'information. » - Albert Einstein

2° Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute la vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle

= Maîtrise des compétences

- en donnant du sens aux apprentissages (situations de vie, défis,...)
- en mobilisant des compétences transversales et disciplinaires dans une même démarche
- en proposant une démarche active, participative et réflexive par la mise en place de projets et de résolution de situations problématiques*
- en prenant en compte la continuité des apprentissages, l'organisation de l'école en cycles fonctionnels (référentiels enrichis tout au long de la scolarité, ateliers de manipulations mathématiques en cycle,...)

« Qu'as-tu appris ? -de plus
-autrement »

« La personnalité créatrice doit penser et juger par elle-même car le progrès moral de la société dépend exclusivement de son indépendance » - Albert Einstein

3° Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures

= Citoyen responsable

- en favorisant la socialisation de chaque enfant (coopération et activités permettant différents types d'interactions, sorties, classes de dépaysement)*
- en proposant des travaux de groupes (affinité, besoin,...) permettant des confrontations d'idées et de stratégies
- en permettant à chaque enfant d'exprimer son avis, son opinion avec respect (conseils de classe, charte de vie de la classe, code de bonne conduite et règlement d'ordre intérieur)
- en privilégiant le développement de pratiques démocratiques au sein de la classe, de l'école

« As-tu été gentil avec tout le monde ? »

« La véritable égalité n'est pas de donner la même chose à tout le monde, en même temps, mais d'offrir à chacun ce dont il a besoin, au bon moment et à l'endroit qui convient le mieux » - CECF

4° Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale

= Egalité des chances

- en proposant une différenciation des apprentissages et en faisant réfléchir sur l'erreur qui devient une source de progrès*
- en pratiquant l'évaluation formative*
- en tenant compte des besoins, des préoccupations de chaque enfant en lui permettant de manipuler un matériel varié mis à sa disposition et en organisant de la remédiation*
- en s'appuyant sur les réalités sociales et culturelles des enfants (partir des représentations des enfants et de ses prérequis)

« As-tu progressé ? »



5. Nos actions futures

Pour ces trois années à venir et simultanément à ces actions, l'école du Centre mettra l'accent sur :

- ✓ la mise en place de projets multi âges permettant de développer plus particulièrement le bien être à la cour de récréation et la responsabilisation en repensant la cour en zones de jeux définies
- ✓ la communication vers l'extérieur par le biais du site internet de l'école en l'alimentant par les projets de vie de l'école et d'une rubrique spécifique sur l'immersion (l'immersion dans la presse, l'immersion en 10 questions,...)
- ✓ la construction et la tenue de grilles de compétences qui constitueront la mémoire du travail scolaire d'une année, d'un cycle et qui assureront la transmission de cycle en cycle, permettant ainsi de vérifier le degré de couverture du programme.
- ✓ la planification des apprentissages au sein des cycles et plus particulièrement au sein du cycle 5/8 ans
- ✓ mettre en place un conseil d'école
- ✓ relancer le prêt de livres de la bibliothèque aux enfants de 3m jusqu'à 6p
- ✓ réaliser des grilles d'évaluations

***Zoom sur les enfants**

Je suis unique.

Je deviens responsable et autonome, on me fait confiance.

Tout le monde me connaît, nous formons une grande famille.

Je me sens encouragé et soutenu.

L'entraide et la cohésion sont mes alliés.

Mes apprentissages sont axés sur mon vécu.

Le respect est une valeur fondamentale de mon développement.

Ensemble, nous concrétisons des projets.

***Zoom sur d'autres espaces où tu trouveras ta place**

- un grand hall convivial permettant l'accueil des enfants le matin ainsi que la reprise de ceux-ci par leurs parents après l'école. Les classes maternelles s'y retrouvent pour y jouer par mauvais temps. C'est également notre salle des fêtes.
- une salle de gymnastique pour l'organisation des cours de psychomotricité et de gymnastique
- un vestiaire
- un réfectoire et une cuisine
- un local de logopédie
- une cour de récréation maternelle et une cour primaire
- une plaine de jeux
- une bibliothèque
- une Académie de Musique et une Académie des Arts de la commune de Woluwe-Saint-Pierre

*Zoom sur l'Immersion

La théorie

Apprentissage d'une seconde langue par l'immersion.

Les langues sont d'abord et avant tout un outil de communication et de respect entre les peuples. Leur apprentissage doit reposer sur des principes de tolérance et de convivialité interculturelle.

Pour être pleinement efficace et conduire chaque élève vers la réussite, l'apprentissage d'une langue moderne doit être abordé comme un vecteur de la communication et non comme une matière à étudier.

Dans cette perspective, on ne peut que se réjouir de l'optique adoptée dans les Socles de compétences qui énoncent clairement que les éléments grammaticaux et lexicaux ne constituent pas une compétence en soi et qu'ils ne doivent pas faire l'objet d'une évaluation spécifique.

Par contre, il y est spécifié que l'objectif particulier du cours de langues modernes est la COMMUNICATION.

Celle-ci s'articule essentiellement dans l'enseignement fondamental autour de trois compétences : écouter, parler et lire.

En outre, la priorité doit être accordée à la composante orale : parler, c'est-à-dire produire du sens en tant qu'émetteur d'un message oral et écouter, c'est-à-dire construire du sens en tant que récepteur d'un message oral.

Qu'est-ce qu'une Immersion ?

=« bain de langue »: 3 critères (Blondin 2000)

1. qualitatif = professeur « natif » ou équivalent ; apprentissage structuré et individualisé de la langue cible

2. quantitatif = >75% (immersion totale) à 50% (immersion partielle) du temps en langue cible;

– pour le prof: langue cible exclusive d'emblée (articule mais débit et rythme normaux; jamais de traduction directe mais périphrases; sauf exception au cas par cas, en dehors de la classe),

– pour l'élève: langue cible exclusive en classe et dès que possible entre élèves;

– une seule règle commune à tous les professeurs : « on utilise toujours la langue cible devant les enfants. »

3. transdisciplinaire: différentes matières du programme en langue cible

(>< imprégnation/apprentissage précoce: matières en français)

4. soutien dans la langue maternelle par un professeur différent:

but= consolidation, absence de retard significatif en langue maternelle en fin de primaire

Notre pratique

QUAND ? De la 3^{ème} maternelle à la 6^{ème} primaire pour tous les enfants inscrits à l'école

Mi-temps pédagogique : 12 périodes de cours en néerlandais, 12 périodes de cours en français

QUI ? Une équipe mixte composée d'enseignants francophones et néerlandophones travaillant en étroite collaboration

Où ? Dans des locaux adaptés à la langue pratiquée

COMMENT ?

- Apprentissage de la lecture en néerlandais puis en français en première année primaire (La lecture en français : après avoir fait connaissance avec une partie des lettres par une méthode ludique, les enfants liront progressivement des mots et des phrases faciles. Les sons seront abordés en concertation avec les titulaires néerlandophones pour éviter les confusions)
- Dans un souci de continuité, un référentiel langagier en néerlandais est construit selon les thèmes abordés. Il accompagne l'enfant depuis la 3^{ème} maternelle et s'enrichit pendant toute sa scolarité.
- Partage linguistique des compétences à acquérir
- Activités culturelles intra et extra muros dans les deux langues

POURQUOI ?

- Pour amener votre enfant au maximum de ses possibilités en seconde langue
- Pour donner une ouverture sur les autres cultures et une flexibilité mentale
- Pour le préparer à la vie active et faire face aux réalités sociales et culturelles

• Conclusions

Arrivé en 3^{ème} le développement oral de la langue maternelle n'est pas perturbé par l'immersion.

Augmenter le temps consacré au néerlandais augmente les compétences orales dans cette langue sans perturber l'acquisition des compétences linguistiques en français.

Seule l'étude grammaticale du français est retardée mais dès la troisième primaire nous mettons tout en place pour combler ce retard.

A moyen terme l'apprentissage de la lecture dans une langue seconde caractérisée par un système orthographique transparent, comme le

néerlandais, pourrait faciliter l'acquisition subséquente des processus de lecture de base dans la langue natale, le français caractérisé par un système plus opaque.

- **Au niveau des résultats scolaires**

La comparaison en fin de deuxième primaire des enfants scolarisés en programme d'immersion à des enfants suivant un enseignement traditionnel n'a montré aucun retard dans les acquis scolaires chez les enfants en immersion et ce même dans les épreuves évaluant la maîtrise orale de la langue française.

L'immersion n'est pas un facteur d'échec scolaire. Cependant nous pouvons parfois conseiller l'arrêt de celle-ci quand les difficultés d'apprentissage d'un enfant sont telles que le surcroît de travail généré par la superposition des deux langues n'est plus gérable par l'enfant.

Tout élève qui désire participer à l'immersion doit démarrer le processus dès la troisième maternelle et le prolonger jusqu'au terme de la sixième primaire.

En cas de difficultés majeures d'un enfant dans le courant de sa scolarité en immersion : il peut réintégrer une classe francophone après que tous les résultats des tests soient connus et qu'un rendez-vous avec l'équipe éducative et la direction ait conclu à cette option.

Dans tous les cas et pour les années d'études suivantes il lui sera proposé une année complémentaire au sein du niveau qu'il vient de quitter

*Zoom sur la différenciation

La pédagogie différenciée se définit comme :

- ☞ une pédagogie individualisée qui reconnaît l'élève comme une personne ayant ses représentations propres de la situation d'apprentissage
- ☞ une pédagogie variée qui propose un éventail de démarches, s'opposant au mythe identitaire de l'uniformité, faussement démocratique, selon lequel tous doivent travailler au même rythme, dans la même durée et par les mêmes itinéraires

Schéma du processus général de pédagogie différenciée :

1ère étape : partir de l'élève, de ses pensées, connaissances, sentiments et comportements

= *prise en compte des représentations mentales sociales des enfants, incluant leurs connaissances*

2ème étape : établir l'interaction sociale et cognitive en groupes restreints

= *construction du savoir par ruptures et réajustements successifs des représentations mentales*

3ème étape : réorganiser en grand groupe les diverses réponses obtenues autour de l'objectif visé

▢➤ contenu final à apprendre ▢➤ prolongements : réactivation, exercices, leçons, nouvelles différenciation, évaluation

Ce schéma articule sans cesse 3 dispositifs de différenciation :

☞ **une différenciation des structures** par la répartition variée des élèves et de la durée à chaque étape

☞ **une différenciation des processus d'apprentissage** : chacun s'exprime et participe au travail commun à sa manière dans ses ateliers à vocations différentes

☞ **une différenciation des contenus** : les groupes restreints ayant éventuellement après un diagnostic initial, des contenus différents à étudier, ils élaborent un contenu spécifique

Tenir compte de l'influence des besoins psychologiques fondamentaux sur l'évolution des représentations et sur la réussite d'un apprentissage

*Zoom sur les évaluations

A l'école du Centre, l'évaluation se présente sous différentes formes. Celle-ci est une tâche difficile où l'enseignant et l'enfant doivent conjuguer avec prudence des indicateurs aussi variés que les notes, l'évolution du travail, la connaissance qu'il a de l'enfant, de lui-même.

Auto-évaluation = PAR L'ENFANT

Progressivement et régulièrement, l'enfant est amené à auto-évaluer son comportement ainsi que ses apprentissages

- ∞ collectivement au travers des conseils de classe (s'accepter et accepter l'avis des autres, écouter activement, participer,...)
- ∞ individuellement dans son bulletin (accepter de se tromper et essayer de comprendre pour ne plus refaire les mêmes erreurs, apprendre à juger de manière constructive, être fier du travail accompli,...)

Evaluation diagnostique = AVANT

- = anticiper les éventuelles difficultés des enfants pour différencier
- = analyse des situations, des besoins, des profils et prérequis
- = élaboration d'un projet

Evaluation formative = PENDANT

- = accompagnement de l'apprentissage, remédiations
- = indiquer à l'enfant les étapes qu'il a franchies, les difficultés qu'il rencontre
- = internes ou externes (organisées par la fédération Wallonie-Bruxelles en 3ème et 5ème primaires)

Sa valeur diagnostique porte à la fois sur des compétences disciplinaires et des compétences transversales. Dans la mesure où elle met en évidence **les réussites** et s'efforce d'identifier **l'origine des difficultés et des erreurs**, elle propose des pistes pour les surmonter. L'évaluation formative est donc un facteur essentiel de motivation, de confiance en soi, et de régulation. Elle met en évidence les progrès des élèves. Dans une évaluation formative, l'erreur est une source d'apprentissage.

Evaluation sommative = APRES

Chaque épreuve à caractère sommatif a lieu au terme d'une ou de plusieurs séquences d'apprentissage pour en faire **le bilan**. Elle indique à **l'élève et à ses parents le degré d'acquisition des connaissances et de maîtrise des compétences**. Les résultats obtenus à ces évaluations sont communiqués via le bulletin de l'enfant.

Evaluation certificative = APRES

= diplômes (Certificat d'Etudes de Base : CEB en fin de 6^{ème} année primaire, diplôme nécessaire pour poursuivre les études dans l'enseignement secondaire)

= bilan, décision et orientation des études en fonction des résultats obtenus et notés dans le bulletin

Le passage « primaire-secondaire »

Les élèves recevront une information concernant les différentes orientations possibles afin de faire, avec les parents, le meilleur choix pour entrer en secondaire.

Les enfants de la sixième année primaire participent chaque année à une journée de classe dans un établissement secondaire organisant l'immersion. Cette journée permet aux enfants de se sensibiliser au climat de l'enseignement secondaire

Dossier de l'élève = Pendant toute la scolarité

Chaque membre de l'équipe pédagogique et éducative observe les ressources et les difficultés de ses élèves (langage/communication, moteur, cognitif, autonomie, socialisation). Ces observations se font à tout moment propice (récréation, apprentissages, sorties,...) et sont notées dans le dossier de l'élève.

Deux fois par ans, les titulaires, la direction et le PMS se réunissent en conseil de classe et font le point sur leurs observations. Des mesures adaptées pour aider au mieux l'enfant dans son parcours scolaire sont décidées (mise en place de remédiations, suivi en logopédie,...) et proposées aux parents.

Organisation de l'année complémentaire.

L'organisation de cette année complémentaire est une obligation décrétable qui comporte trois principes :

1/ son organisation doit rester exceptionnelle

2/ il ne peut s'agir d'un redoublement ni de création de classe supplémentaire

3/ sa mise en place doit être adaptée en fonction des réalités de l'école suivant deux points de vue :

- le point de vue pédagogique qui s'appuie conjointement sur :

des choix réfléchis aux groupements possibles des élèves et

la concrétisation des moyens rappelés dans le décret (continuité, différenciation et évaluation formative dans les apprentissages)

- le point de vue législatif qui place l'école dans l'obligation de respecter :

*la loi du 29/06/1983 relative à l'obligation scolaire (possibilité de dérogations pour ce qui concerne l'avancement et le maintien)

*le décret du 14/03/1995 relatif à la promotion d'une école de la réussite dans l'enseignement fondamental (redoublement interdit au sein d'une étape).

***Zoom sur une gestion de classe participative favorisant la résolution de problèmes**

- le climat de classe est serein, ouvert et agréable
- la discipline est gérée avec les enfants
- les situations d'apprentissage sont greffées sur le savoir d'expérience des enfants ; elles sollicitent constamment leur participation
- le déroulement de l'activité s'ajuste aux constats, aux prises de conscience et aux réinvestissements
- les interactions sont nombreuses ; elles sont alimentées par les divers groupes de travail et la variété des moyens d'enseignement utilisés
- guidé par l'enseignant, l'enfant apprend en faisant

L'enfant contribue de façon active à son apprentissage, construit ses apprentissages à partir de ses expériences. Il a le pouvoir de choisir dans un éventail de moyens et d'outils ceux, qui lui conviennent le mieux. Il objectivise ses apprentissages, évalue ses progrès et transfère ses connaissances.

L'enseignant apporte un soutien dynamique aux situations et au processus d'apprentissage, crée un climat propice à la participation de ses élèves à la vie de la classe, situe l'enfant dans son cheminement. Il intervient selon les besoins de chaque enfant, génère des questions, des idées, des actions, des découvertes, qui ont un sens pour l'élève. Il agit comme médiateur entre l'élève et le contenu pour rendre explicites les stratégies cognitives et métacognitives qui en assurent la maîtrise.

L'enseignant est un support pour la découverte que l'enfant fait de lui-même et du monde.

*Zoom sur l'utilisation des nouvelles technologies

Matériel disponible :

- présence de tableaux interactifs dans toutes les classes primaires
- présence de 27 skoolmates (tablettes) dans l'école
- connexion internet restreinte, diffusion d'ondes Wifi limitée et accès aux sites avec contrôle professoral

Utilisation :

Apprendre aux enfants l'utilisation de base d'un outil informatique :

- introduction aux traitements de textes pour produire divers documents : avis, rédactions, exposés, ...

Sensibiliser les enfants aux dangers d'internet et les éduquer à une utilisation responsable d'internet (cyber-harcèlement, sécurité, protection des informations personnelles) :

- recherches d'informations sur internet encadrées par les professeurs
- activités de lecture/écoute
- plate-forme JDE langues (spécial immersion)
- Vision de documentaires/reportages dans le cadre des cours
- activités ludiques
- apprentissages interactifs
- introduction aux traitements de textes/présentations
- skype-call avec la station princesse Élisabeth en Antarctique
- illustration supplémentaire de concepts vus en classe

***Zoom sur le travail à domicile**

Le travail à domicile est conçu comme un appui aux tâches essentielles effectuées en classe. La tâche donnée est inscrite au journal de classe et doit être obligatoirement effectuée. Elle sera évaluée d'une façon formative. Le travail demandé doit pouvoir être réalisé sans l'aide d'un adulte. Une méthodologie d'étude des leçons et des devoirs sera mise en place. Le travail à domicile tiendra compte également du niveau des études, de la capacité croissante d'autonomie et d'organisation à laquelle chaque élève doit être progressivement formé, de son droit de disposer de temps libre pour lui permettre de mener à bien des projets personnels extérieurs à l'école. L'enseignant veillera à ce que chaque élève ait accès aux sources d'informations et à des outils adéquats. Le but des travaux à domicile est d'apprendre à l'enfant à organiser son travail et à lui donner de bonnes habitudes de travail.

***Zoom sur la communication**

A la rentrée scolaire, la direction informe les élèves et les parents de la procédure à suivre pour entrer en communication avec la direction, les enseignants et l'ensemble des partenaires de l'école. Durant l'année scolaire, l'information concernant la situation scolaire de l'élève lui est transmise ainsi qu'à ses parents périodiquement, au moyen des notes et commentaires du bulletin et en permanence, via les notes du journal de classe et les travaux écrits, évalués et corrigés.

Des rencontres ponctuelles peuvent être organisées à la demande de la direction, du titulaire ou des parents. Des entretiens personnalisés sont organisés en fonction des besoins de l'enfant.

Dans les classes primaires et maternelles, des réunions sont organisées plusieurs fois en cours d'année scolaire.

Un comité de parents est indispensable dans chaque école.

	Enseignants	Direction	Secrétariat	Parents	Pouvoir organisateur	Aides extérieures	Elèves
Enseignants	Concertations toutes les semaines et dès que l'occasion se présente -salle des professeurs	-cahier de communication -concertations, réunions -conseils de classe -salle des professeurs -casiers	-boîte aux lettres -entretiens -avis	-une réunion collective -deux réunions individuelles -avis -journal de classe -temps d'accueil en mat : 8h30-9h	-réunions -rencontres avec le coordinateur pédagogique -via la direction	-conseil de classe	
Direction	-cahier de communication -concertations, réunions -conseils de classe -salle des professeurs -casiers		-échanges quotidiens	-avis -courriels -rdv -appels téléphoniques	-réunions -courriels -appels téléphoniques	-conseil de classe -réunions	
Secrétariat	-avis -échanges quotidiens -casiers	-échanges quotidiens		-- accueil de 8h à 9h -permanence téléphonique de 8h à 10h30 -courriels	-- courriels -appels téléphoniques -échanges administratifs		
Parents	-une réunion collective -deux réunions individuelles -avis -journal de classe -temps d'accueil en mat : 8h30-9h	-avis -courriels -rdv -appels téléphoniques -délégués des parents	- accueil de 8h à 9h -permanence téléphonique de 8h à 10h30 -courriels	-Association des parents -courriels avec les délégués	-avis -Association des parents	-cahier d'activités -rdv -téléphone	
Pouvoir organisateur	-réunions -rencontres avec le coordinateur pédagogique -via la direction	-réunions -courriels -appels téléphoniques	-courriels -appels téléphoniques -échanges administratifs	-courriels			
Aides extérieures	-conseils de classe -rencontres informelles en fonction des besoins	-réunions -conseils de classe -entretiens téléphoniques	-appels téléphoniques	-cahier de travail -rdv -appel téléphonique		-conseils de classe	
Délégués des parents	-courriels	-courriels	-courriels	-courriels -réunions			
Elèves	-conseils de classe -échanges en classe -bulletin -journal de classe -avis	-entretiens, discussion, -conseil d'école	-boîte aux lettres -entretiens			-suivi individuel -carnet de travail	-conseils de classe -conseil de classe -interactions lors des activités

*Zoom sur les classes de dépaysement

A partir de la première année primaire, tous les enfants ont l'occasion de participer aux classes de dépaysement.

Grâce à ces classes de dépaysement organisées en cycle, ce sont nos élèves qui dans chacune des activités, sont les premiers acteurs d'une pédagogie visant la recherche, la découverte, la suggestion, le questionnement, l'explication, la vie de groupe....

Bref, les acteurs d'un scénario dont le groupe-cycle en est l'auteur... et l'enseignant le metteur en scène !

Avant tout... apprendre à voyager... avec tout ce que cela implique

- ✓ se poser des questions
- ✓ découvrir le milieu
- ✓ expérimenter
- ✓ s'interroger
- ✓ remettre en question
- ✓ formuler des résultats et mémoriser un savoir bien compris et réinvestissable

... des voyages qui laissent des traces indélébiles dans le cœur et l'esprit de chaque participant

Des voyages de découverte ...

- ✓ pour être en éveil
- ✓ pour s'émerveiller
- ✓ pour s'informer
- ✓ pour s'ouvrir à d'autres cultures
- ✓ pour devenir citoyen du monde

au contact ...

- * du temps
- * de la matière
- * de l'espace
- * de l'Homme
- * de la Vie